

La Sun Life annonce ses résultats du premier trimestre de l'exercice 2024

Les termes « la Compagnie », « Sun Life », « nous », « notre » et « nos » font référence à la Financière Sun Life inc. (la « FSL inc. ») et à ses filiales, ainsi que, s'il y a lieu, à ses coentreprises et entreprises associées, collectivement. Nous gérons nos activités et présentons nos résultats financiers en fonction de cinq secteurs d'activité : Canada, États-Unis, Gestion d'actifs, Asie et Organisation internationale. L'information contenue dans le présent document est fondée sur les résultats financiers intermédiaires non audités de la FSL inc. pour la période close le 31 mars 2024, et elle devrait être lue parallèlement au rapport de gestion intermédiaire et à nos états financiers consolidés intermédiaires non audités et aux notes annexes (les « états financiers consolidés intermédiaires ») pour la période close le 31 mars 2024, préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »). Nous présentons certaines informations financières en ayant recours à des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Pour plus de précisions, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » du présent document. Des renseignements supplémentaires sur la FSL inc. sont disponibles à l'adresse www.sunlife.com sous la rubrique « Investisseurs – Résultats et rapports financiers », sur le site de SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca, et sur le site de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, à l'adresse www.sec.gov. Le bénéfice net déclaré (la perte nette déclarée) s'entend du bénéfice net (de la perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires déterminé conformément aux normes IFRS. À moins d'indication contraire, tous les montants sont en dollars canadiens. Les montants indiqués dans le présent document peuvent avoir été arrondis. Certains résultats de 2023 présentés dans l'analyse des composantes du bénéfice et l'analyse de la variation de la MSC ont été raffinés afin de refléter plus fidèlement la façon dont les activités sont gérées.

TORONTO (ONTARIO) – (le 9 mai 2024) – La Financière Sun Life inc. (TSX : SLF) (NYSE : SLF) a annoncé ses résultats pour le premier trimestre clos le 31 mars 2024.

- Le bénéfice net sous-jacent¹⁾ s'est établi à 875 M\$, en baisse de 20 M\$, ou 2 %, comparativement au premier trimestre de 2023; le rendement des capitaux propres sous-jacent¹⁾ s'est établi à 16,0 %.
 - **Bénéfice net sous-jacent – Gestion de patrimoine et d'actifs¹⁾** : 408 M\$, en baisse de 3 M\$, ou 1 %.
 - **Bénéfice net sous-jacent – Santé et protection collective¹⁾** : 280 M\$, en baisse de 23 M\$, ou 8 %.
 - **Bénéfice net sous-jacent – Protection individuelle¹⁾** : 278 M\$, en baisse de 13 M\$, ou 4 %.
 - **Charges de l'Organisation internationale et autres¹⁾** : perte nette de (91) M\$, amélioration de 19 M\$, ou 17 %.
- Le bénéfice net déclaré s'est établi à 818 M\$, en hausse de 12 M\$, ou 1 %, comparativement au premier trimestre de 2023; le rendement des capitaux propres déclaré¹⁾ s'est établi à 15,0 %.
- L'actif géré¹⁾ s'est chiffré à 1 470 G\$, en hausse de 106 G\$, ou 8 %, comparativement au premier trimestre de 2023.
- Le dividende par action ordinaire a augmenté, passant de 0,78 \$ à 0,81 \$ par action.

« Au premier trimestre, nous avons poursuivi notre stratégie Incidence sur le Client en faisant progresser nos activités de gestion d'actifs et d'assurance grâce à une croissance solide des souscriptions d'assurance, des MSC et de l'actif géré », a déclaré Kevin Strain, président et chef de la direction de la Sun Life. « La vente de la Sun Life UK, la hausse des règlements relatifs à la morbidité, et la fin de l'urgence de santé publique aux États-Unis ont pesé sur les bénéfices sous-jacents. Notre capital demeure solide et, ce trimestre, nous avons annoncé une hausse de 4 % de notre dividende aux actionnaires et nous prévoyons de poursuivre activement les rachats d'actions au deuxième trimestre. »

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Pour plus de précisions, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » du présent document et du rapport de gestion du premier trimestre de 2024.

Points saillants financiers et opérationnels

Résultats trimestriels

	T1 24	T1 23
Rentabilité		
Bénéfice net sous-jacent (en millions de dollars) ¹⁾	875	895
Bénéfice net déclaré – actionnaires ordinaires (en millions de dollars)	818	806
Bénéfice par action sous-jacent (en dollars) ^{1), 2)}	1,50	1,52
Bénéfice par action déclaré (en dollars) ²⁾	1,40	1,37
Rendement des capitaux propres sous-jacent ¹⁾	16,0 %	17,3 %
Rendement des capitaux propres déclaré ¹⁾	15,0 %	15,6 %
Croissance	T1 24	T1 23
Souscriptions de produits de gestion de patrimoine et flux bruts de gestion d'actifs (en millions de dollars) ¹⁾	46 898	46 349
Souscriptions – santé et protection collective (en millions de dollars) ^{1), 3)}	528	509
Souscriptions – protection individuelle (en millions de dollars) ¹⁾	757	511
Actif géré (en milliards de dollars) ¹⁾	1 470	1 364
Marge sur services contractuels (MSC) liée aux affaires nouvelles (en millions de dollars) ¹⁾	347	232
Solidité financière	T1 24	T1 23
Ratios du TSAV (à la clôture de la période) ⁴⁾		
Financière Sun Life inc.	148 %	148 %
Sun Life du Canada ⁵⁾	142 %	144 %
Ratio de levier financier (à la clôture de la période) ^{1), 6)}	21,1 %	23,2 %

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Pour plus de précisions, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » du présent document et du rapport de gestion du premier trimestre de 2024.

²⁾ Tous les montants présentés au titre du bénéfice par action tiennent compte de la dilution, sauf indication contraire.

³⁾ Les montants de la période précédente liés aux souscriptions de garanties de frais dentaires aux États-Unis ont été retraités afin de refléter de nouvelles informations.

⁴⁾ Ratio du Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (le « TSAV »). Nos ratios du TSAV sont calculés conformément à la ligne directrice du BSIF, intitulée *Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie*.

⁵⁾ La Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie (la « Sun Life du Canada ») est la principale filiale d'assurance-vie active de la FSL inc.

⁶⁾ Le calcul du ratio de levier financier inclut le solde de la MSC (déduction faite de l'impôt) dans le dénominateur. La MSC (déduction faite de l'impôt) se chiffrait à 9,9 G\$ au 31 mars 2024 (31 mars 2023 – 9,0 G\$).

Points saillants financiers et opérationnels – Comparaison trimestrielle (entre le T1 2024 et le T1 2023)

(en millions de dollars)

T1 24

Bénéfice net sous-jacent par type d'activité ^{1), 2)}	Sun Life	Gestion d'actifs	Canada	États-Unis	Asie	Organisation internationale
Gestion de patrimoine et d'actifs	408	282	109	—	17	—
Santé et protection collective	280	—	114	166	—	—
Protection individuelle	278	—	87	23	168	—
Charges de l'Organisation internationale et autres	(91)	—	—	—	(8)	(83)
Bénéfice net sous-jacent¹⁾	875	282	310	189	177	(83)
Bénéfice net déclaré – actionnaires ordinaires	818	284	290	97	235	(88)
Variation du bénéfice net sous-jacent (en % d'un exercice à l'autre)	(2) %	n.s. ³⁾	(2) %	(20) %	26 %	n.s. ³⁾
Variation du bénéfice net déclaré (en % d'un exercice à l'autre)	1 %	12 %	(12) %	(42) %	75 %	n.s. ³⁾
Souscriptions de produits de gestion de patrimoine et flux bruts de gestion d'actifs¹⁾	46 898	40 718	4 079	—	2 101	—
Souscriptions – santé et protection collective¹⁾	528	—	311	191	26	—
Souscriptions – protection individuelle¹⁾	757	—	130	—	627	—
Variation des souscriptions de produits de gestion de patrimoine et des flux bruts de gestion d'actifs (en % d'un exercice à l'autre)	1 %	n.s. ³⁾	32 %	—	(14) %	—
Variation des souscriptions – santé et protection collective (en % d'un exercice à l'autre)	4 %	—	114 %	(44) %	4 %	—
Variation des souscriptions – protection individuelle (en % d'un exercice à l'autre)	48 %	—	(4) %	—	67 %	—

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Pour plus de précisions, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » du présent document et du rapport de gestion du premier trimestre de 2024.

²⁾ Pour plus de renseignements sur les types d'activité des secteurs d'activité de la Sun Life, se reporter à la rubrique A, « Mode de présentation de nos résultats », du rapport de gestion du premier trimestre de 2024.

³⁾ Non significatif.

Le bénéfice net sous-jacent¹⁾ s'est établi à 875 M\$, en baisse de 20 M\$, comparativement à l'exercice précédent, en raison des facteurs suivants :

- **Gestion de patrimoine et d'actifs¹⁾** en baisse de 3 M\$: augmentation des produits tirés des honoraires contrebalancée par la hausse des charges à Gestion d'actifs, et les produits nets tirés des placements en capitaux de lancement à Gestion SLC.
- **Santé et protection collective¹⁾** en baisse de 23 M\$: résultats moins favorables enregistrés au chapitre de la morbidité en ce qui concerne l'assurance-maladie en excédent de pertes aux États-Unis et baisse des résultats enregistrés au chapitre des garanties de frais dentaires aux États-Unis reflétant principalement l'incidence du réexamen de l'admissibilité au régime Medicaid après la fin de l'urgence de santé publique, partiellement contrebalancés par une forte croissance des produits dans le secteur des garanties collectives aux États-Unis, et par la croissance des activités et l'amélioration des résultats au chapitre de l'invalidité au Canada.
- **Protection individuelle¹⁾** en baisse de 13 M\$: baisse du bénéfice attribuable à la vente de la Sun Life UK²⁾ partiellement contrebalancée par la croissance des activités en Asie.
- **Charges de l'Organisation internationale et autres¹⁾** perte nette en baisse de 19 M\$ en raison de la diminution des coûts de financement.

Le bénéfice net déclaré s'est établi à 818 M\$, en hausse de 12 M\$ comparativement à l'exercice précédent, en raison des facteurs suivants :

- profits sur la vente partielle de ABSLAMC³⁾ et sur la résiliation anticipée d'une entente de distribution à Gestion d'actifs; en grande partie contrebalancés par
- le profit à la vente des activités liées aux marchés spéciaux au Canada à l'exercice précédent⁴⁾;
- les variations de la juste valeur de la participation de la direction dans les actions de la MFS⁵⁾; et
- la diminution du bénéfice net sous-jacent.
- Les résultats liés aux placements immobiliers⁶⁾ défavorables ont été en grande partie contrebalancés par l'incidence favorable des taux d'intérêt.

¹⁾ Se reporter à la rubrique C, « Rentabilité » du rapport de gestion du premier trimestre de 2024 pour plus de précisions sur des éléments importants attribuables aux éléments du bénéfice net déclaré et du bénéfice net sous-jacent et à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » du présent document pour un rapprochement entre le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent. Pour plus de renseignements sur les types d'activité dans les secteurs d'activité/organisations de la Sun Life, se reporter à la rubrique A, « Mode de présentation de nos résultats », du rapport de gestion du premier trimestre de 2024.

²⁾ Le 3 avril 2023, nous avons conclu la vente de la SLF of Canada UK Limited à Phoenix Group Holdings plc (« la vente de la Sun Life UK »). Pour plus de renseignements, se reporter à la note 3 de nos états financiers consolidés annuels de 2023.

³⁾ Afin de respecter certaines obligations réglementaires, le 21 mars 2024, nous avons vendu 6,3 % de notre participation dans Aditya Birla Sun Life AMC Limited (la « vente partielle de ABSLAMC »), générant un profit de 84 M\$. Par suite de la transaction, notre participation dans ABSLAMC a été réduite, passant de 36,5 % à 30,2 %, pour un produit brut de 136 M\$.

⁴⁾ Le 1^{er} février 2023, nous avons conclu la vente des activités liées aux marchés spéciaux de la Sun Life du Canada, une filiale en propriété exclusive de la FSL inc., à la Compagnie d'assurance-vie Première du Canada (renommée Securian Canada) (la « vente des activités liées aux marchés spéciaux »).

⁵⁾ MFS Investment Management (la « MFS »).

⁶⁾ Les résultats liés aux placements immobiliers reflètent l'écart entre la valeur réelle des placements immobiliers et les rendements à long terme couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance prévus par la direction (les « résultats liés aux placements immobiliers »).

Le rendement des capitaux propres sous-jacent s'est établi à 16,0 % et le rendement des capitaux propres déclaré s'est établi à 15,0 % (premier trimestre de 2023 – 17,3 % et 15,6 %, respectivement). La FSL inc. a clôturé le trimestre avec un ratio du TSAV de 148 %.

Points saillants des secteurs d'activité

Gestion d'actifs : Leader mondial dans les catégories d'actifs publics et alternatifs grâce à la MFS et à Gestion SLC

Le bénéfice net sous-jacent de Gestion d'actifs s'est chiffré à 282 M\$, soit à un niveau stable par rapport à l'exercice précédent, en raison des facteurs suivants :

- **MFS** stable par rapport à l'exercice précédent (en hausse de 1 M\$ US) : hausse des produits tirés des honoraires relatifs à l'actif net moyen, contrebalancée en grande partie par l'augmentation des charges, ce qui inclut les variations de la juste valeur de la participation de la direction dans les actions de la MFS. La marge d'exploitation nette avant impôt de la MFS¹⁾ s'est améliorée en passant à 37,2 % au premier trimestre de 2024 par rapport à 36,8 % à l'exercice précédent en raison de l'augmentation de l'actif net moyen.
- **Gestion SLC** stable par rapport à l'exercice précédent : hausse du bénéfice tiré des honoraires contrebalancée par la baisse des produits tirés des placements en capitaux de lancement. Le bénéfice tiré des honoraires¹⁾ a augmenté de 1 % en raison de la hausse de l'actif géré, reflétant la mobilisation et le déploiement de capitaux sur l'ensemble de la plateforme, contrebalancés par l'augmentation des charges. La marge sur le bénéfice tiré des honoraires¹⁾ s'est établie à 23,9 % pour le premier trimestre de 2024, comparativement à 24,3 % à l'exercice précédent.

Le bénéfice net déclaré s'est chiffré à 284 M\$, en hausse de 30 M\$, ou 12 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison d'un profit sur la résiliation anticipée d'une entente de distribution, partiellement contrebalancé par la variation de la juste valeur de la participation de la direction dans les actions de la MFS.

Gestion d'actifs a clôturé le premier trimestre de 2024 avec un actif géré de 1 079 G\$, qui se composait d'un actif de 852 G\$ (630 G\$ US) provenant de la MFS et d'un actif de 226 G\$ provenant de Gestion SLC. Les sorties nettes totales de 10,1 G\$ relatives à la gestion d'actifs au premier trimestre de 2024 reflètent les sorties nettes de 11,7 G\$ (8,6 G\$ US) de la MFS, partiellement contrebalancées par les entrées nettes de 1,5 G\$ de Gestion SLC.

Au premier trimestre, la MFS a célébré son centième anniversaire. Avec pour objectif de créer de la valeur à long terme de façon responsable, la MFS est animée d'une conviction visant à toujours faire ce qu'il y a de mieux pour les Clients, tout en restant fidèle à son approche active des placements, à ses valeurs fondamentales et à sa culture de collaboration.

Les activités de Gestion d'actifs se sont rapprochées de leurs objectifs d'investissement durable grâce à BentallGreenOak (« BGO ») qui a livré le premier bâtiment industriel entièrement électrique à zéro émission nette de carbone de l'Ontario, appartenant à la Sun Life. BGO a aussi reçu le prix ENERGY STAR® Partner of The Year – Sustained Excellence 2024 remis par l'Environmental Protection Agency et le Department of Energy des États-Unis pour une 14^e année de suite. InfraRed Capital Partners (« InfraRed ») continue d'investir dans des actifs qui aident à créer un avenir durable, en concluant l'acquisition de deux actifs en énergies renouvelables commerciales en exploitation aux États-Unis, provenant de Shell Windenergy Inc.²⁾ et de Savion Equity LLC³⁾.

Canada : Leader en santé, en gestion de patrimoine et en assurance

Le bénéfice net sous-jacent au Canada s'est chiffré à 310 M\$, en baisse de 6 M\$ par rapport à l'exercice précédent, reflétant les facteurs suivants :

- **Gestion de patrimoine et d'actifs** en baisse de 5 M\$: comprend la baisse du bénéfice relatif au surplus.
- **Santé et protection collective** en hausse de 19 M\$: croissance des affaires et amélioration des résultats enregistrés au chapitre de l'invalidité reflétant la baisse du volume de règlements.
- **Protection individuelle** en baisse de 20 M\$: résultats défavorables enregistrés au chapitre de la mortalité durant le trimestre.
- La diminution du bénéfice relatif au surplus dans l'ensemble des secteurs reflète principalement la baisse des profits réalisés.

Le bénéfice net déclaré s'est établi à 290 M\$, en baisse de 39 M\$, ou 12 %, par rapport à l'exercice précédent, reflétant le profit tiré de la vente des activités des marchés spéciaux à l'exercice précédent, partiellement contrebalancé par l'incidence des marchés. L'incidence des marchés est principalement attribuable aux taux d'intérêt, partiellement contrebalancée par les résultats liés aux placements immobiliers.

Souscriptions au Canada⁴⁾ :

- Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine et les flux bruts de gestion d'actifs se sont chiffrés à 4 G\$, en hausse de 32 %, en raison de l'augmentation des souscriptions de fonds communs de placement à la gestion de patrimoine de l'Individuelle et de la hausse des souscriptions de régimes à prestations déterminées et de régimes à cotisations déterminées aux Régimes collectifs de retraite (les « RCR »).
- Les souscriptions en santé et protection collective se sont établies à 311 M\$, en hausse de 114 %, reflétant l'augmentation des ventes de contrats importants.
- Les souscriptions en protection individuelle se sont chiffrées à 130 M\$, en baisse de 4 %, reflétant la diminution des souscriptions d'assurance vie entière avec participation.

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Pour plus de précisions, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document et du rapport de gestion du premier trimestre de 2024.

²⁾ Shell Windenergy Inc. est une filiale de Shell plc qui développe et exploite des parcs éoliens.

³⁾ Savion Equity LLC est une filiale de Shell plc qui se spécialise dans le développement de projets de production et de stockage d'énergie solaire.

⁴⁾ Par rapport à l'exercice précédent.

Nous demeurons résolus à concevoir des solutions adaptées pour les Clients qui vivent avec une maladie chronique comme le diabète, afin d'améliorer leur assurabilité et leurs résultats en santé. Au premier trimestre, nous avons lancé le Programme de gestion du diabète. Il s'agit d'un service gratuit pour les participants de régime, et une initiative de la Pharmacie Lumino Santé^{MC}, pharmacie en ligne accessible via une application. L'équipe du programme est composée de pharmaciens, de médecins, et de diététistes professionnels qui offrent soutien, encadrement et ressources informatives. Grâce à des plans, un appui et des conseils personnalisés, les participants de régime peuvent mieux gérer leur diabète.

Au premier trimestre, les Solutions prestations déterminées (les « SPD ») ont franchi un jalon important, atteignant 20 G\$ en souscriptions cumulatives depuis le lancement de ces activités en 2008. Nous conservons notre position de chef de file sur le marché du transfert des risques liés aux régimes de retraite, ayant terminé au premier rang en termes de souscriptions pour 16 années consécutives¹⁾. Les SPD ont joué un rôle crucial sur le marché grâce à une approche axée sur le Client et à la création de solutions novatrices. Les promoteurs de régime peuvent transférer le risque lié à leurs régimes à la Sun Life afin de se concentrer sur leurs activités principales, tout en contribuant à assurer la sécurité à long terme à la retraite des participants. À l'heure actuelle, les SPD versent 1,25 G\$ annuellement en prestations de retraite à plus de 125 000 Clients.

États-Unis : Leader en santé et en garanties collectives

Le bénéfice net sous-jacent aux États-Unis s'est établi à 141 M\$ US, en baisse de 35 M\$ US, ou 20 % (189 M\$, en baisse de 48 M\$, ou 20 %), par rapport à l'exercice précédent, en raison des facteurs suivants :

- **Santé et protection collective** en baisse de 30 M\$ US : diminution des résultats pour les garanties de frais dentaires reflétant principalement l'incidence du réexamen de l'admissibilité au régime Medicaid après la fin de l'urgence de santé publique, et baisse des résultats des Garanties collectives reflétant principalement les résultats moins favorables enregistrés au chapitre de la morbidité pour l'assurance-maladie en excédent de pertes à mesure que l'utilisation se stabilise, partiellement contrebalancées par la forte croissance des produits et les résultats favorables enregistrés au chapitre de l'invalidité.
- **Protection individuelle** en baisse de 5 M\$ US : inclusion des activités de rentes à constitution immédiate au Royaume-Uni²⁾ contrebalancée par les résultats défavorables enregistrés au chapitre du crédit pendant le trimestre.

Le bénéfice net déclaré s'est établi à 71 M\$ US, en baisse de 54 M\$ US, ou 43 % (97 M\$, en baisse de 71 M\$, ou 42 %), par rapport à l'exercice précédent, reflétant la diminution du bénéfice net sous-jacent et l'incidence des marchés en grande partie attribuable aux résultats liés aux placements immobiliers partiellement contrebalancés par l'incidence favorable des taux d'intérêt.

Les souscriptions de produits collectifs aux États-Unis se sont chiffrées à 142 M\$ US, en baisse de 108 M\$ US, ou 43 % (191 M\$, en baisse de 148 M\$, ou 44 %), reflétant les souscriptions comparables enregistrées par les Garanties collectives, et la diminution des souscriptions au titre du régime Medicaid et des souscriptions de garanties de frais dentaires commerciales reflétant les souscriptions importantes de Clients institutionnels à l'exercice précédent.

Nous continuons d'étendre nos capacités et de faire progresser notre stratégie afin d'aider les participants des régimes à accéder aux soins de santé et à la couverture dont ils ont besoin. Du côté de l'assurance collective, nous offrons désormais l'outil Health Navigator, propulsé par PinnacleCare, sur le marché des employeurs importants. Ce service de navigation et de conseils en soins de santé permet aux participants d'être aiguillés vers les bons médecins et d'obtenir les bons traitements et diagnostics selon leurs besoins particuliers, ce qui aide les employeurs à améliorer leurs résultats en santé et en productivité.

Nous tirons parti de notre expertise en services liés aux absences, à la gestion des absences et au retour au travail et offrons la Family Leave Insurance (la « FLI ») en Alabama, en Arkansas, en Floride, au Tennessee et au Texas. Nous sommes le premier grand fournisseur de garanties collectives à proposer la FLI dans ces États, donnant ainsi aux participants un accès à des congés payés pour prendre soin d'êtres chers et aux employeurs la possibilité d'offrir avec plus de facilité une garantie si importante à leurs employés.

Asie : Leader régional axé sur les marchés en croissance rapide

Le bénéfice net sous-jacent en Asie s'est chiffré à 177 M\$, en hausse de 36 M\$, ou 26 %, par rapport à l'exercice précédent en raison des facteurs suivants :

- **Gestion de patrimoine et d'actifs** en hausse de 2 M\$.
- **Protection individuelle** en hausse de 38 M\$: essor favorable des souscriptions et bonne croissance des affaires en vigueur, hausse du bénéfice relatif au surplus, et résultats favorables enregistrés au chapitre de la mortalité durant le trimestre, partiellement contrebalancés par l'augmentation des charges reflétant la croissance du volume et les investissements continus dans les activités.
- **Charges du bureau régional et autres** : perte nette en hausse de (4) M\$ reflétant l'augmentation des charges.

Le bénéfice net déclaré s'est établi à 235 M\$, en hausse de 101 M\$, ou 75 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison du profit sur la vente partielle de ABSLAMC et de l'augmentation du bénéfice net sous-jacent, partiellement contrebalancés par l'incidence des marchés. L'incidence des marchés était principalement attribuable aux taux d'intérêt et à la baisse des marchés boursiers en Chine, partiellement contrebalancés par les résultats liés aux placements immobiliers.

¹⁾ Part de marché, selon une évaluation de la Life Insurance Marketing and Research Association (la « LIMRA »), pour le cumul annuel au quatrième trimestre de 2023.

²⁾ Le 3 avril 2023, nous avons conclu la vente de la SLF of Canada UK Limited à Phoenix Group Holdings plc (la « vente de la Sun Life UK »). En vertu de l'entente, nous conserverons notre participation économique dans les activités de rentes à constitution immédiate par l'entremise d'un traité de réassurance qui, avec prise d'effet au deuxième trimestre de 2023, est comptabilisé dans la Gestion des affaires en vigueur du secteur États-Unis. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 3 de nos états financiers consolidés annuels de 2023.

Souscriptions en Asie¹⁾ :

- Les souscriptions de produits individuels se sont établies à 627 M\$, en hausse de 67 %, principalement en raison de l'augmentation des souscriptions à Hong Kong reflétant les capacités de distribution élargies, partiellement contrebalancée par la diminution des souscriptions en Chine, au Vietnam et en Inde, reflétant les conditions du secteur et du marché.
- Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine et les flux bruts de gestion d'actifs se sont établis à 2 G\$, en baisse de 14 %, reflétant la diminution des souscriptions de fonds du marché monétaire aux Philippines, la diminution des souscriptions de fonds de prévoyance obligatoires à Hong Kong, et la diminution des souscriptions en Inde principalement du côté des fonds de titres à revenu fixe.

La MSC liée aux affaires nouvelles s'est chiffrée à 230 M\$ au premier trimestre de 2024, en hausse comparativement à 102 M\$ à l'exercice précédent, principalement en raison des souscriptions à Hong Kong.

Nous sommes résolu à procurer de la valeur aux actionnaires, ce qui comprend bâtir de la valeur grâce à des investissements stratégiques. En mars, afin de respecter certaines obligations réglementaires, nous avons vendu 6,3 % de notre participation dans Aditya Birla Sun Life AMC Limited (BSE : ABSLAMC.BO et NSE : ABSLAMC.NS), tirant ainsi de la valeur de notre investissement par la génération d'un profit de 98 M\$ (84 M\$ après impôt). Depuis le premier appel public à l'épargne en 2021, la Sun Life a réalisé des profits de plus de 450 M\$ (plus de 350 M\$ après impôt), tout en conservant une participation de 30,2 % dans l'entité cotée à la suite de la plus récente opération de vente. Cela démontre la valeur de ABSLAMC et reflète la solide feuille de route quant au rendement, la gamme de produits attrayante qui inclut les titres à revenu fixe, les actions et les placements alternatifs, et les activités de détail en croissance rapide en Inde.

Nous continuons de capitaliser sur notre raison d'être, qui consiste à aider les Clients à atteindre une sécurité financière durable et un mode de vie sain. Nos efforts pour améliorer la vie de nos Clients ont été récompensés, la Sun Life ayant reçu le prix Platine²⁾ pour avoir été choisie comme la compagnie d'assurance-vie la plus digne de confiance du secteur aux Philippines. Il s'agit de la 15e année consécutive où la Sun Life reçoit le prix Trusted Brand aux Philippines.

Organisation internationale

La perte nette sous-jacente de l'Organisation internationale s'est établie à 83 M\$, comparativement à une perte nette sous-jacente de 81 M\$ à l'exercice précédent, reflétant la baisse du bénéfice en raison de la vente de la Sun Life UK³⁾ partiellement contrebalancée par la diminution des coûts de financement.

La perte nette déclarée s'est chiffrée à 88 M\$, comparativement à une perte nette déclarée de 79 M\$ à l'exercice précédent, reflétant l'incidence des marchés³⁾.

¹⁾ Par rapport à l'exercice précédent.

²⁾ Prix Trusted Brands.

³⁾ Le 3 avril 2023, nous avons conclu la vente de la SLF of Canada UK Limited à Phoenix Group Holdings plc (la « vente de la Sun Life UK »). En vertu de l'entente, nous conserverons notre participation économique dans les activités de rentes à constitution immédiate par l'entremise d'un traité de réassurance qui, avec prise d'effet au deuxième trimestre de 2023, est comptabilisé dans la Gestion des affaires en vigueur du secteur États-Unis. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 3 de nos états financiers consolidés annuels de 2023. Les résultats de l'exercice précédent comprennent les profits tirés des marchés à l'égard de la Sun Life UK dans le bénéfice net déclaré de l'Organisation internationale.

Conférence téléphonique portant sur les résultats

Les résultats financiers de la Compagnie pour le premier trimestre de 2024 seront présentés lors de la conférence téléphonique qui aura lieu le vendredi 10 mai 2024, à 10 h, heure de l'Est. Pour accéder à la webémission ou à la conférence téléphonique, rendez-vous au www.sunlife.com/RapportsTrimestriels 10 minutes avant l'heure prévue. Nous encourageons les gens qui participent à la conférence en mode écoute seulement à se connecter à la webémission. La webémission et la présentation seront par la suite archivées sur le site Web de la Compagnie et accessibles à l'adresse www.sunlife.com jusqu'à la clôture du premier trimestre de 2025.

Renseignements pour les médias :

Ariane Richard

Gestionnaire, relations publiques

Bureau du président, Québec

Téléphone : 438-364-6807

ariane.richard@sunlife.com

Renseignements pour les investisseurs :

David Garg

Vice-président principal, gestion du capital et relations avec les investisseurs

Téléphone : 416-408-8649

david.garg@sunlife.com

Mesures financières non conformes aux normes IFRS

Nous présentons certaines informations financières en ayant recours à des mesures financières non conformes aux normes IFRS, étant donné que nous estimons que ces mesures fournissent des informations pouvant aider les investisseurs à comprendre notre rendement et à comparer nos résultats trimestriels et annuels d'une période à l'autre. Ces mesures financières non conformes aux normes IFRS ne font pas l'objet d'une définition normalisée et peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour certaines mesures financières non conformes aux normes IFRS, il n'y a aucun montant calculé selon les normes IFRS qui soit directement comparable. Ces mesures financières non conformes aux normes IFRS ne doivent pas être considérées de manière isolée ou comme une solution de rechange aux mesures de performance financière établies conformément aux normes IFRS. Des renseignements supplémentaires concernant les mesures financières non conformes aux normes IFRS, ainsi que des rapprochements avec les mesures conformes aux normes IFRS les plus proches, le cas échéant, sont disponibles à la rubrique N, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du rapport de gestion du premier trimestre de 2024 et dans les dossiers de renseignements financiers supplémentaires disponibles à la section « Investisseurs – Résultats et rapports financiers » à l'adresse www.sunlife.com.

1. Bénéfice net sous-jacent et bénéfice par action sous-jacent

Le bénéfice net sous-jacent est une mesure financière non conforme aux normes IFRS qui aide à comprendre le rendement des activités de la Sun Life en apportant certains ajustements au bénéfice calculé en vertu des IFRS. Le bénéfice net sous-jacent, de même que le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires (le bénéfice net déclaré), servent de base à la planification de la gestion et constituent également une mesure clé de nos programmes de rémunération incitative du personnel. Cette mesure reflète le point de vue de la direction à l'égard du rendement sous-jacent des activités de la Compagnie et du potentiel de bénéfice à long terme. Par exemple, en raison de la nature à plus long terme de nos activités d'assurance individuelle, les fluctuations du marché liées aux taux d'intérêt, aux marchés des actions et aux immeubles de placement peuvent avoir une incidence importante sur le bénéfice net déclaré de la période de présentation de l'information financière. Toutefois, ces incidences ne se matérialisent pas nécessairement, et elles pourraient ne jamais se matérialiser si les marchés fluctuent dans la direction opposée au cours de périodes ultérieures ou, dans le cas des taux d'intérêt, si le placement à revenu fixe connexe est détenu jusqu'à son échéance.

Le bénéfice net sous-jacent élimine l'incidence des éléments suivants du bénéfice net déclaré :

- L'incidence des marchés reflétant l'écart après impôt entre les fluctuations réelles et les fluctuations prévues du marché;
- Les modifications des hypothèses et mesures de la direction;
- D'autres ajustements :
 - i) Participation de la direction dans des actions de la MFS;
 - ii) Acquisitions, intégrations et restructurations;
 - iii) Amortissement des immobilisations incorporelles;
 - iv) D'autres éléments de nature inhabituelle ou exceptionnelle.

Pour plus d'information sur les ajustements retirés du bénéfice net déclaré pour arriver au bénéfice net sous-jacent, se reporter à la rubrique N, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS – 2 – Bénéfice net sous-jacent et bénéfice par action sous-jacent », du rapport de gestion du premier trimestre de 2024.

Le tableau ci-après présente les montants après impôt exclus de notre bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) et de notre bénéfice par action sous-jacent, ainsi qu'un rapprochement entre ces montants et notre bénéfice net déclaré et notre bénéfice par action déclaré selon les normes IFRS.

Rapprochements de certaines mesures du bénéfice net (en millions de dollars, après impôt)	Résultats trimestriels	
	T1 24	T1 23
Bénéfice net sous-jacent	875	895
Incidence des marchés		
Incidence des marchés des actions	12	13
Incidence des taux d'intérêt ¹⁾	40	11
Incidence des variations de la juste valeur des immeubles de placement (résultats liés aux placements immobiliers)	(122)	(88)
À ajouter : Incidence des marchés	(70)	(64)
À ajouter : Modifications des hypothèses et mesures de la direction	(7)	(5)
Autres ajustements		
Participation de la direction dans les actions de la MFS	(12)	17
Acquisitions, intégrations et restructurations ^{2), 3), 4), 5)}	22	(4)
Amortissement des immobilisations incorporelles	(36)	(33)
Autres ⁶⁾	46	—
À ajouter : Total des autres ajustements	20	(20)
Bénéfice net déclaré – actionnaires ordinaires	818	806
Bénéfice par action sous-jacent (dilué) (en dollars)	1,50	1,52
À ajouter : Incidence des marchés (en dollars)	(0,13)	(0,10)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (en dollars)	(0,01)	(0,01)
Participation de la direction dans les actions de la MFS (en dollars)	(0,02)	0,03
Acquisitions, intégrations et restructurations (en dollars)	0,04	(0,01)
Amortissement des immobilisations incorporelles (en dollars)	(0,06)	(0,06)
Autres (en dollars)	0,08	—
Bénéfice par action déclaré (dilué) (en dollars)	1,40	1,37

¹⁾ Nos résultats sont sensibles aux taux d'intérêt à long terme en raison de la nature de nos activités, ainsi qu'aux variations non parallèles de la courbe de rendement (par exemple, les aplatissements, les inversions, les accentuations).

²⁾ Les montants ont trait aux coûts d'acquisition relatifs aux sociétés liées de Gestion SLC, soit BentallGreenOak, InfraRed Capital Partners, Crescent Capital Group LP et Advisors Asset Management, Inc., y compris la désactualisation au titre des autres passifs financiers de 22 M\$ au premier trimestre de 2024 (premier trimestre de 2023 – 20 M\$).

³⁾ Comprend les coûts d'intégration de DentaQuest, acquise le 1^{er} juin 2022.

⁴⁾ Afin de respecter certaines obligations réglementaires, nous avons vendu, au premier trimestre de 2024, 6,3 % de notre participation dans Aditya Birla Sun Life AMC Limited, générant un profit de 84 M\$. Par suite de la transaction, notre participation dans la ABSLAMC a été réduite, passant de 36,5 % à 30,2 %, pour un produit brut de 136 M\$.

⁵⁾ Comprend un profit de 65 M\$ à la vente des activités liées aux marchés spéciaux au Canada au premier trimestre de 2023.

⁶⁾ Se rapporte à la résiliation anticipée d'une entente de distribution de Gestion d'actifs au premier trimestre de 2024.

Le tableau suivant présente les montants avant impôt des ajustements au titre du bénéfice net sous-jacent.

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels	
	T1 24	T1 23
Bénéfice net sous-jacent (après impôt)	875	895
Ajustements au titre du bénéfice net sous-jacent (avant impôt) :		
À ajouter : Incidence des marchés	(26)	(99)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction ¹⁾	(8)	(5)
Autres ajustements	41	(10)
Total des ajustements au titre du bénéfice net sous-jacent (avant impôt)	7	(114)
À ajouter : Impôts liés aux ajustements au titre du bénéfice net sous-jacent	(64)	25
Bénéfice net déclaré – actionnaires ordinaires (après impôt)	818	806

¹⁾ Dans le présent document, l'incidence des modifications des hypothèses et mesures de la direction sur le bénéfice net déclaré exclut les montants attribuables aux titulaires de contrat avec participation et inclut les incidences autres que sur les passifs. À l'inverse, l'incidence sur le résultat net des modifications des méthodes et hypothèses figurant dans les états financiers consolidés intermédiaires pour la période close le 31 mars 2024 comprend les montants attribuables aux titulaires de contrat avec participation et exclut les incidences autres que sur le passif.

Les impôts liés aux ajustements au titre du bénéfice net sous-jacent peuvent varier par rapport à la fourchette de taux d'imposition effectifs prévus en raison de la composition des activités de la Compagnie à l'échelle internationale ainsi que d'autres ajustements fiscaux.

2. Mesures financières additionnelles non conformes aux normes IFRS

La direction utilise également les mesures financières non conformes aux normes IFRS suivantes, et une liste complète est présentée à la rubrique N, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du rapport de gestion du premier trimestre de 2024.

Actif géré. L'actif géré constitue une mesure financière non conforme aux normes IFRS qui indique la taille des actifs de notre Compagnie pour l'ensemble des domaines de la gestion d'actifs, de la gestion de patrimoine et de l'assurance. Il n'existe aucune mesure financière normalisée en vertu des normes IFRS. En plus des mesures conformes aux normes IFRS les plus directement comparables, soit le solde du fonds général et des fonds distincts dans nos états de la situation financière, l'actif géré comprend également les actifs de tiers gérés et les ajustements de consolidation. Les ajustements de consolidation sont présentés séparément, puisque les ajustements de consolidation s'appliquent à toutes les composantes du total de l'actif géré. Pour plus de renseignements sur les actifs de tiers gérés, se reporter aux rubriques D, « Croissance – 2 – Actif géré », et N, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du rapport de gestion du premier trimestre de 2024.

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels	
	T1 24	T1 23
Actif géré		
Actif du fonds général	204 986	201 792
Fonds distincts	135 541	131 033
Actifs de tiers gérés ¹⁾	1 170 093	1 072 744
Ajustements de consolidation ¹⁾	(40 540)	(41 947)
Total de l'actif géré	1 470 080	1 363 622

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique N, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du rapport de gestion du premier trimestre de 2024.

Trésorerie et autres actifs liquides. Cette mesure comprend la trésorerie, les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et les titres négociés sur le marché, déduction faite des prêts liés aux acquisitions détenus par la FSL inc. (la société mère ultime), et ses sociétés de portefeuille en propriété exclusive. Cette mesure constitue un des facteurs clés pris en considération à l'égard des fonds disponibles pour la réaffectation de capitaux afin de soutenir la croissance des activités.

(en millions de dollars)	Au 31 mars 2024	Au 31 décembre 2023
Trésorerie et autres actifs liquides (détenus par la FSL inc. et ses sociétés de portefeuille en propriété exclusive) :		
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres à court terme	495	712
Titres de créance ¹⁾	1 162	1 228
Titres de capitaux propres ²⁾	105	102
Sous-total	1 762	2 042
À déduire : Prêts liés aux acquisitions (détenus par la FSL inc. et ses sociétés de portefeuille en propriété exclusive)	(277)	(411)
Trésorerie et autres actifs liquides (détenus par la FSL inc. et ses sociétés de portefeuille en propriété exclusive)	1 485	1 631

¹⁾ Comprendent les obligations négociées sur le marché.

²⁾ Comprendent les placements dans des FNB.

3. Rapprochement de certaines mesures financières non conformes aux IFRS

Rapprochement entre le bénéfice net sous-jacent et le bénéfice net déclaré – Données avant impôt par secteur d'activité

(en millions de dollars)	T1 24					
	Gestion d'actifs	Canada	États-Unis	Asie	Organisation internationale	Total
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente)	282	310	189	177	(83)	875
À ajouter : Incidence des marchés (avant impôt)	2	45	(53)	(16)	(4)	(26)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (avant impôt)	—	(7)	2	(3)	—	(8)
Autres ajustements (avant impôt)	26	(8)	(67)	90	—	41
Charge (économie) d'impôt	(26)	(50)	26	(13)	(1)	(64)
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) – actionnaires ordinaires	284	290	97	235	(88)	818
	T1 23					
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente)	282	316	237	141	(81)	895
À ajouter : Incidence des marchés (avant impôt)	(7)	(92)	(21)	17	4	(99)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (avant impôt)	—	(2)	—	(6)	3	(5)
Autres ajustements (avant impôt)	(23)	94	(71)	(6)	(4)	(10)
Charge (économie) d'impôt	2	13	23	(12)	(1)	25
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) – actionnaires ordinaires	254	329	168	134	(79)	806

Énoncés prospectifs

À l'occasion, la Compagnie présente, verbalement ou par écrit, des énoncés prospectifs au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis et des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document comprennent i) les énoncés se rapportant à nos stratégies, nos plans, nos cibles, nos objectifs et nos priorités; ii) les énoncés se rapportant à nos initiatives de croissance et autres objectifs d'affaires; iii) les énoncés se rapportant aux attentes relatives aux rachats d'actions; iv) les énoncés de nature prévisionnelle ou dont la réalisation est tributaire, ou qui font mention de conditions ou d'événements futurs; et v) les énoncés qui renferment des mots ou expressions tels que « atteindre », « viser », « ambition », « prévoir », « aspirer à », « hypothèse », « croire », « pourrait », « estimer », « s'attendre à », « but », « avoir l'intention de », « peut », « objectif », « initiatives », « perspectives », « planifier », « projeter », « chercher à », « devrait », « stratégie », « s'efforcer de », « cibler », « fera », ou d'autres expressions semblables. Entrent dans les énoncés prospectifs les possibilités et hypothèses présentées relativement à nos résultats d'exploitation futurs. Ces énoncés font état de nos attentes, estimations et prévisions actuelles en ce qui concerne les événements futurs, et non de faits passés, et ils pourraient changer.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas une garantie des résultats futurs et comportent des risques et des incertitudes dont la portée est difficile à prévoir. Les résultats et la valeur pour l'actionnaire futurs pourraient différer sensiblement de ceux qui sont présentés dans ces énoncés prospectifs en raison, entre autres, des facteurs traités aux rubriques C, « Rentabilité – 5 – Impôt sur le résultat », F, « Solidité financière » et I, « Gestion du risque » du rapport de gestion du premier trimestre de 2024 et à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle de 2023 de la FSL inc., et des facteurs décrits dans d'autres documents déposés par la FSL inc. auprès des autorités canadiennes et américaines de réglementation des valeurs mobilières, que l'on peut consulter au www.sedarplus.ca et au www.sec.gov, respectivement.

Les facteurs de risque importants qui pourraient faire en sorte que nos hypothèses et estimations, ainsi que nos attentes et nos prévisions, soient inexactes et que les résultats ou événements réels diffèrent de façon significative de ceux exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs présentés dans le présent document sont indiqués ci-après. La réalisation de nos énoncés prospectifs dépend essentiellement du rendement de notre entreprise, qui est assujéti à de nombreux risques. Les facteurs susceptibles d'entraîner un écart significatif entre les résultats réels et les résultats escomptés comprennent notamment : les **risques de marché** – les risques liés au rendement des marchés des actions; à la fluctuation ou à la volatilité des taux d'intérêt, des écarts de crédit et des écarts de swap; aux placements immobiliers; aux fluctuations des taux de change et à l'inflation; les **risques d'assurance** – les risques liés aux résultats enregistrés au chapitre de la mortalité, aux résultats enregistrés au chapitre de la morbidité et à la longévité; aux comportements des titulaires de contrat; à la conception des produits et à la fixation des prix; à l'incidence de dépenses futures plus élevées que prévu; et à la disponibilité, au coût et à l'efficacité de la réassurance; les **risques de crédit** – les risques liés aux émetteurs des titres de notre portefeuille de placements, aux débiteurs, aux titres structurés, aux réassureurs, aux contreparties, à d'autres institutions financières et à d'autres entités; les **risques d'entreprise et risques stratégiques** – les risques liés aux conjonctures économique et géopolitique mondiales; à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies d'entreprise; aux changements se produisant dans les canaux de distribution ou le comportement des Clients, y compris les risques liés aux pratiques commerciales des intermédiaires et des agents; à l'incidence de la concurrence; au rendement de nos placements et des portefeuilles de placements qui sont gérés pour les Clients, tels que les fonds distincts et les fonds communs de placement; aux changements dans les tendances en matière de placement et dans les préférences des Clients en faveur de produits différents des produits ou des stratégies de placement que nous offrons; à l'évolution des environnements juridique et réglementaire, y compris les exigences en matière de capital et les lois fiscales; à l'environnement, ainsi qu'aux lois et aux règlements en matière environnementale; les **risques opérationnels** – les risques liés aux atteintes à la sécurité informatique et à la protection des renseignements personnels et aux défaillances à ces égards, y compris les cyberattaques; à notre capacité d'attirer et de fidéliser des employés; à l'observation des exigences réglementaires et prévues par la loi et aux pratiques commerciales, y compris l'incidence des demandes de renseignements et des enquêtes liées à la réglementation; à la réalisation des fusions, des acquisitions, des investissements stratégiques et des cessions, et aux activités d'intégration qui s'y rattachent; à notre infrastructure de technologies de l'information; aux défaillances des systèmes informatiques et des technologies fonctionnant sur Internet; à la dépendance à l'égard de relations avec des tiers, y compris les contrats d'impartition; à la poursuite des affaires; aux erreurs de modélisation; à la gestion de l'information; les **risques de liquidité** – la possibilité que nous soyons dans l'incapacité de financer la totalité de nos engagements en matière de flux de trésorerie à mesure qu'ils arrivent à échéance; et les **autres risques** – les changements de normes comptables dans les territoires au sein desquels nous exerçons nos activités; les risques liés à nos activités internationales, y compris nos coentreprises; aux conditions de marché ayant une incidence sur notre situation sur le plan du capital ou sur notre capacité à mobiliser des capitaux; à la révision à la baisse des notations de solidité financière ou de crédit; et aux questions d'ordre fiscal, y compris les estimations faites et le jugement exercé dans le calcul des impôts.

La Compagnie ne s'engage nullement à mettre à jour ni à réviser ses énoncés prospectifs pour tenir compte d'événements ou de circonstances postérieures à la date du présent document ou par suite d'événements imprévus, à moins que la loi ne l'exige.

À propos de la Sun Life

La Sun Life est une organisation de services financiers de premier plan à l'échelle internationale qui offre aux particuliers et aux institutions des solutions dans les domaines de la gestion d'actifs et de patrimoine, de l'assurance et de la santé. Elle exerce ses activités dans divers marchés du monde, soit au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Irlande, à Hong Kong, aux Philippines, au Japon, en Indonésie, en Inde, en Chine, en Australie, à Singapour, au Vietnam, en Malaisie et aux Bermudes. Au 31 mars 2024, l'actif total géré de la Sun Life s'élevait à 1,47 T\$. Pour plus de renseignements, veuillez visiter le site www.sunlife.com.

Les actions de la Financière Sun Life inc. sont inscrites à la Bourse de Toronto (« TSX »), à la Bourse de New York (« NYSE ») et à la Bourse des Philippines (« PSE ») sous le symbole « SLF ».